

La commune de Saulon-La-Rue  
élabore son document d'urbanisme !

### Lancement du PLU

La commune a délibéré le 4 février 2019 l'élaboration de son futur **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Un document d'urbanisme détermine et décline **le droit à bâtir** pour l'habitat, l'économie, l'agriculture, et les espaces naturels. Un plan basé sur le cadastre et une réglementation écrite permettront à chacun de **savoir ce qu'il est possible de faire sur sa parcelle** dès lors qu'une autorisation d'urbanisme est nécessaire : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...

La demande sera formulée sur la base de ce **document unique** dès lors qu'un projet se présente sur un **bâtiment existant ou futur**.

L'objectif est de doter la commune d'une réelle réflexion d'ensemble et de permettre aux porteurs de projets de gagner du temps.



Source images: Géostudio

### Une balade urbaine !

Afin de mener à bien ce projet, les habitants sont invités à participer activement à l'élaboration du PLU  
C'est pourquoi la commune organise un premier temps de concertation à la mairie :

**Le mardi 2 juillet 2019 à 18h30**

Celui-ci se déroulera en trois temps :

- Présentation par le bureau d'études de l'outil PLU, de son contenu et la procédure d'élaboration associée.
- Balade à pied dans le village, échanges et discussions sur divers endroits stratégiques.
- Pot de l'amitié et continuité des échanges.

**Nous comptons sur votre participation !**

La commune de Saulon-La-Rue  
élabore son document d'urbanisme !

### Lancement du PLU

La commune a délibéré le 4 février 2019 l'élaboration de son futur **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Un document d'urbanisme détermine et décline **le droit à bâtir** pour l'habitat, l'économie, l'agriculture, et les espaces naturels. Un plan basé sur le cadastre et une réglementation écrite permettront à chacun de **savoir ce qu'il est possible de faire sur sa parcelle** dès lors qu'une autorisation d'urbanisme est nécessaire : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...

La demande sera formulée sur la base de ce **document unique** dès lors qu'un projet se présente sur un **bâtiment existant ou futur**.

L'objectif est de doter la commune d'une réelle réflexion d'ensemble et de permettre aux porteurs de projets de gagner du temps.



Source images: Géostudio

### Une balade urbaine !

Afin de mener à bien ce projet, les habitants sont invités à participer activement à l'élaboration du PLU  
C'est pourquoi la commune organise un premier temps de concertation à la mairie :

**Le mardi 2 juillet 2019 à 18h30**

Celui-ci se déroulera en trois temps :

- Présentation par le bureau d'études de l'outil PLU, de son contenu et la procédure d'élaboration associée.
- Balade à pied dans le village, échanges et discussions sur divers endroits stratégiques.
- Pot de l'amitié et continuité des échanges.

**Nous comptons sur votre participation !**